

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.801.2009.TREATIES-12 (Notification dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER
MONTEGO BAY, 10 DÉCEMBRE 1982

TCHAD : RATIFICATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 14 août 2009.

La Convention est entrée en vigueur pour le Tchad le 13 septembre 2009 conformément au paragraphe 2 de son article 308 qui stipule :

"Pour chaque État qui ratifie la Convention ou y adhère après le dépôt du sixantième instrument de ratification ou d'adhésion, la Convention entre en vigueur le trentième jour qui suit la date de dépôt de l'instrument de ratification ou d'adhésion, sous réserve du paragraphe 1."

Le 5 novembre 2009



Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.